

	Page
5. Liste des membres d'une mission	9
6. Naissances au Canada	10
7. Services de santé	10
8. Régime canadien de sécurité sociale (résidents permanents)	10
b) Nomination de chefs de mission intérimaires, consuls généraux, consuls, vice-consuls, et attachés (militaires, navals et de l'air)	11
c) Etablissement de nouveaux bureaux et de postes consulaires	12
d) Recrutement	13
(i) personnel recruté sur place	13
(ii) personnes à charge des agents diplomatiques et consulaires et des membres du personnel	13
e) Radio	14
(i) émetteurs radio	14
(ii) radiotéléphones et autres stations de radiocommunication du service mobile	14
f) Armes à feu	15
g) Stationnement - voitures diplomatiques	15
h) Achat et vente de terrains et de biens immeubles	15
i) Publications du ministère des Affaires extérieures	17
j) Communications avec le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures	17
k) Visites officielles dans les provinces	18
TROISIEME PARTIE	PRIVILEGES ACCORDES PAR LES GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX
a) Exemption de la taxe de vente provinciale (représentants diplomatiques et consulaires)	18